

Bernard GRAMMONT

40130 CAPBRETON.

V/Pif - Lettre du 30 décembre 2011

Capbreton le 8 janvier 2012

Monsieur le Président du CNOP
6, Esplanade Charles de Gaulle
40101 DAX CEDEX.

Monsieur le Président,

Présent au débat public à CAPBRETON, le jeudi soir 24 novembre 2011, j'ai posé deux questions concernant le stockage de gaz dans la région de LYON et l'utilisation du gisement de LACQ.

1^{re} question : Quelle eau a été utilisée pour dissoudre le sel pour effectuer cette cavité de stockage et où et comment a-t-on traité le rejet d'eau salée.

Réponse : L'eau utilisée était de l'eau douce de provenance locale. Le rejet de l'eau salée était amené par pipe à une usine SOLVAY.

Je voulais connaître le traitement concernant la récupération du sel et le rejet de l'eau traitée, avec un débit si important ; le temps pressant et on m'a retiré le micro.

Peut-être que la solution est là ! Récupération du sel par le salage des rives l'hiver et construction d'une unité moderne de désalamination de l'eau chargée.

2^e question : Pendant 50 ans, le gisement de LACQ a été vidé de son pétrole, gaz et soufre. Donc le sous-sol est disponible pour injecter du gaz en très grande quantité, des milliards de M³.

les installations existent et le gazoduc fonctionne dans les deux sens de LACQ à CHEMERY et SOING EN SOLOGNE, avec les stations de recompression tous les 80 Km.
Réponse : le site de LACQ est très profond, 3000 à 4000 M. et le soufre pose problème -

je dis que les installations existent donc pas de déperditions importants et il n'y a plus de soufre, il a été vaincu presque entièrement -

D'autre part il paraît improbable que la pollution au niveau du rejet du gazoduc soit de 50 M autour de son impact ; les courants forts sur la côte, le peu de profondeur et l'action des marées vont balayer toute cette eau dix fois plus salée que l'océan -

Si dans tous les cas le programme se faisait
- oui pour la prise d'eau de mer
- NON "INTERDICTION ABSOLUE" pour le rejet du gazoduc.
Il faut traiter l'eau salée comme cela a été fait à LYON et à proximité du site -
Pour seulement 600 millions de M3 de stockage, quelles sont les turbines à gaz qui pourraient être installées et pour quelle puissance.

En accord avec notre conclusion,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président,
mes plus vives salutations -

B. Guennont